

LE 05 JUILLET 2017

DISCOURS DE PASSATION DE SERVICE DU DIRECTEUR GENERAL SORTANT : AHMED KANTE

Monsieur le Ministre des Mines et de la Géologie, Président du Conseil d'Administration de la SOGUIPAMI.

Monsieur

Le Ministre

Mesdames et Messieurs les membres du Cabinet, cadres et agents du Ministère des Mines et de la Géologie

Mesdames et Messieurs les investisseurs miniers partenaires de la SOGUIPAMI

Monsieur le Directeur Général entrant

Chers collègues de la SOGUIPAMI

Mesdames et Messieurs les invités tout protocole confondu

La Société Guinéenne du Patrimoine Minier, en abrégée SOGUIPAMI, a été créée en Août 2011 par la volonté du CHEF de l'ETAT qui a bien voulu confier son lancement à 2 hauts cadres du vivier de la Banque Centrale de la République de Guinée.

Avec un assistant, cette équipe sera renforcée par une vingtaine de cadres et agents. Ensemble, elle va s'attaquer à la mise en œuvre du décret constitutif, lui-même basé sur la Loi sur le Patrimoine qui, avec le Code Minier de 2011, constituent le fer de lance de la Réforme du secteur minier.

Notre mission a consisté à :

- gérer les actions et participations de l'ETAT dans les sociétés minières et les sociétés de services liées à l'activité minière (Transport, Commercialisation et Négocier) ;
- gérer les infrastructures géologiques ;
- s'engager dans des activités de recherche minière et d'encouragement pour construction d'infrastructures minières, le tout à titre promotionnel.

Si dans la gestion des participations de l'Etat le résultat reste mitigé, dans les cadres des infrastructures géologiques, de la promotion des infrastructures minières et de la recherche minière, la SOGUIPAMI a su développer un savoir-faire qui a attiré différents investisseurs qui, très vite, ont trouvé dans ses modestes locaux et avec le professionnalisme de son personnel, un havre de paix dans le tumulte caractéristique de l'activité minière. Ceci se concrétise à travers :

- des accords de partenariat simples indiquant les engagements de l'investisseur et ceux de la SOGUIPAMI sur des permis appartenant à l'investisseur ;
- des accords de même nature sur l'unique permis en phase d'exploitation jadis détenu par la SOGUIPAMI ;

- et dans tous les cas, un accord commercial transparent et précis sans autre agenda que celui des intérêts de la SOGUIPAMI ;
- et enfin une assistance administrative et une présence sur le terrain pour la gestion des problèmes communautaires et de contenu local.

Tout ceci a mis en confiance les investisseurs qui sont les titulaires de tous les permis de recherche actuellement dans le portefeuille des partenariats de la SOGUIPAMI, à l'exception de ceux de Boffa, SANTOU et HOUDA.

Avec une quinzaine d'accords de développement des permis de recherche, l'entrée en phase de production de celui de MALAPOUYA, conclu avec la Société Minière de Boké (SMB), marque le début de l'ère de concrétisation. Cet accord signé sous l'égide de notre tutelle, le Ministère des Mines et de la Géologie, a permis de finaliser le financement du Programme de Levée Géophysique Aéroportée, de cartographie et de Base de Données à l'échelle de 1/100 millième, le tout pour 5 millions de dollars US.

La disponibilité de ces informations géologiques et cartographiques sur le territoire continental et marin de la République de Guinée, pour laquelle la SOGUIPAMI a consacré, avec l'accord de son Conseil d'Administration, une part importante de ses ressources naissantes aura pour effet le renforcement spectaculaire de l'attractivité du secteur minier à travers :

- un raccourcissement des délais de recherche ;
- avec effet direct sur la production des études d'impact environnemental et social, des études de faisabilité, toutes nécessaires pour l'obtention des permis d'exploitation.

En cela la priorité a été le besoin stratégique de l'Etat alors que la SOGUIPAMI reste confrontée à des besoins de ressources humaines qualifiées, d'installation et d'équipement dont la satisfaction est nécessaire aujourd'hui plus que jamais.

Monsieur le Ministre

Messieurs les membres du Conseil d'Administration

Chers collègues, partenaires et invités,

La signature de tous ces accords concourent au relèvement du défi ultime du Chef de l'Etat et du Gouvernement à savoir « accroître le nombre d'entreprises minières en phase de production » dont le score pour le demi-siècle de la première et la deuxième République est en moyenne une entreprise tous les 10 ans : nous sommes maintenant à 3 nouvelles mines – dont une en arrêt- en 6 ans 6 mois avec des perspectives d'au moins 3 autres nouvelles mines avant fin 2017 et d'une douzaine de nouvelles mines avant fin 2020 pour la bauxite ; soit 3 fois plus en 10 ans qu'en un demi-siècle.

La production dans les corridors actuels atteindra,

- **Pour le corridor maritime et ferroviaire de SANGAREDI**, avec pour leader la Compagnie des bauxites de Guinée (CBG), le niveau de production sera de 15.9

millions de tonnes en 2017, avec un potentiel de 24,5 millions de tonnes en 2018 et 31.5 mtpa en 2020.

- **Pour le corridor fluvial et routier de KATOUGOUMA et DAPILON**, avec pour leader la Société Minière de Boké (SMB) le niveau de production sera de 30 millions de tonnes en 2017, avec un potentiel de production de 44 millions de tonnes en 2018 et de 47 millions de tonnes par an (mtpa) à partir de 2020.
- **Pour le corridor maritime et ferroviaire de DEBELEN et de FRIA** avec pour leader RUSSAL, le niveau de production sera de 3 millions de tonnes en 2017 avec un potentiel de production stable en 2018 et de 9 mtpa en 2020 ; en plus de la réouverture de RUSSAL, une nouvelle raffinerie d'alumine y verrait le jour avec première production en 2021 voire 2022 par la Société des Bauxites de Guinée.

Quant aux corridors en projet :

- **le corridor maritime et ferroviaire de TAIGBE** au sud de KAMSAR, avec pour leader la société CHINOISE TBEA aura un potentiel de production de 5 millions de tonnes en 2018 et de plus de 30 mtpa à partir de 2021 après la réalisation du chemin de fer ; avec à la clef la construction d'une zone industrielle devant abriter une raffinerie d'alumine entrant en production en 2021, une fonderie d'aluminium entrant en production entre 2023 et 2025 et un chantier naval ; le tout basé sur le concept développé par RENT A PORT, partenaire belge de la SOGUIPAMI, gérant du port d'Anvers ;
- **et enfin le corridor fluvial et routier et ferroviaire de BOFFA-KOKAYA**, avec pour leader EURASIAN permettra d'exporter 3 mt en 2018 avec un potentiel de multiplier par 10 cette production en 2020.

La production et le potentiel de tous ces corridors marquent l'ancrage de la Guinée sur le marché mondial de la BAUXITE et particulièrement celui de la CHINE. Ce potentiel de production Guinéenne, estimé à plus de 150 mtpa à partir de 2020, sera lissé conjoncturellement par la capacité d'absorption du Marché, et par les perspectives de la production concurrentielle, dont la plus probable serait la reprise de la production au niveau des pays voisins de la CHINE (Indonésie et Malaisie et potentiellement le Vietnam) dont la défaillance a justement favorisé la Guinée ;

Une Guinée dont la dernière mine de bauxite datait de 42 ans avant 2015 ;

Une Guinée dont le score en 55 ans d'exploitation restait bloqué à moins de 20 mtpa ;

Une Guinée dont le score en 2017 sera de 48 mtpa avec des perspectives et un potentiel opérationnel du triple en 2020.

Enfin une Guinée que la SMB a tirée de son long sommeil avec bien-sûr un regain de la fixation sur les effets pervers sur les communautés et l'environnement dont la maîtrise et la réduction relève de la responsabilité de tous, surtout que, ne l'oublions pas, les régions bauxitiques de BOKE, de BOFFA, de TELEMELE et de FRIA seront au cœur de cette explosion minière.

Nul ne sait ce que nous réserve l'économie mondiale en termes de croissance et de crise : dans tous les cas, la Guinée est prête et a la capacité opérationnelle de satisfaire n'importe quelle demande du marché en bauxite et par ricochet, celui de l'alumine et de l'aluminium.

Monsieur le Ministre

Messieurs les membres du Conseil d'Administration

Chers collègues, partenaires et invités,

L'objectif que le Conseil d'administration a fixé à la SOGUIPAMI est aussi la maîtrise de la chaîne de valeur de l'activité minière : de la recherche à la commercialisation en passant par la production et le transport, sans occulter la transformation mais aussi la formation des ressources humaines dans laquelle l'appui de l'ONHYM et de MANAGEM sont remarquables.

Les jalons sont posés par BAUX PRO pour la bauxite, et d'autres structures devraient suivre pour le minerai de fer, l'or, les métaux lourds.

Le choix stratégique a été jusque-là de travailler sur l'économie réelle, les marchés financiers et l'économie spéculative ayant besoin de ce socle qui garantit la résilience de la SOGUIPAMI face à tout revers qui pourrait provenir de la bourse ; **une bourse dont l'accès à ce jour suppose, les conditions minimales suivantes:**

- la disponibilité de permis ayant des réserves prouvées aux normes JORC ou similaire et ayant fait l'objet d'une étude de faisabilité bancaire réalisée à la norme 43.101
- et la présentation par la société d'au moins 3 bilans successifs positifs et l'accès aux normes ISO.

A ce jour la SOGUIPAMI vient de présenter son premier bilan à l'équilibre à fin 2016 et ne dispose pas de permis ou de concession minière libre remplissant les conditions édictées plus haut.

Les dés sont tout de même jetés grâce à ces accords qui permettent à la SOGUIPAMI de disposer, dans le scénario le plus conservateur, de ressources pérennes pouvant lui permettre de s'engager dans le développement de ses propres permis à l'horizon 2020. Ces ressources sont estimées à 18 milliards de GNF soit 2 millions de \$US en 2017, et qui pourraient atteindre 2.75 millions en 2018 pour se situer à 54 milliards de GNF par an, soit 6 millions de dollars US par an à partir de 2020, et à 81 milliards de GNF par an, soit 9 millions de dollars US à partir de 2025.

Ce scénario ne tient compte que des droits de suite découlant des accords commerciaux signés à date.

Monsieur le Ministre

Messieurs les membres du Conseil d'Administration

Chers collègues, partenaires et invités,

Permettez-nous de vous rappeler l'environnement dans lequel s'est développé ce partenariat, après la création de la SOGUIPAMI en août 2011 :

- août 2011, création de la SOGUIPAMI ;
- août 2012, abrogation du décret de création et l'institution de mesures transitoires de Gestion par le décret D/2012/093/PRG/SGG, mesures lui enjoignant de ne pas emprunter, ni de prêter et par conséquent d'émarger au budget d'un Etat confronté à une austérité budgétaire ;
- février 2015 levée partielle de ces restrictions par le décret D/2015/016/PRG/SGG, sur la recommandation du Cabinet Ernest & Young dont le rapport d'audit financé par la Banque Mondiale. Ce rapport recommandait pour la période 2015/2020 le choix du modèle « Gestionnaire des Actifs de l'Etat et Promotion Minière » pour l'opérationnalisation de la SOGUIPAMI et ce 5ans après sa création. Dans ce décret rectificatif, la SOGUIPAMI ne détiendrait pas d'actifs dans les sociétés en phase de production et se consacrerait uniquement au rôle de gestionnaire des actifs et de promotion minière dans les permis de recherche développés seul ou en partenariat.

C'est dans ce contexte difficile et éprouvant que la SOGUIPAMI a pris ses marques et grâce à la confiance de son Conseil d'Administration, au soutien du Ministère des Mines à travers son Cabinet, le CPDM, les Directions nationales des mines et de la géologie, le Bureau d'études et de stratégie, grâce aux investisseurs sérieux qui ont choisi de travailler avec nous et enfin grâce à l'engagement sans réserve de l'ensemble de ses 22 travailleurs, bien avant 2020, soit 4 ans avant l'échéance, la SOGUIPAMI est à l'équilibre, a payé la totalité de ses taxes et impôts et dégagé un résultat bénéficiaire en fin 2016. Elle a proposé des Dividendes que le Conseil, en raison des efforts fournis, a recommandé de réintégrer.

A partir du 1^{er} janvier 2017 la SOGUIPAMI n'est plus sensée émarger au budget de l'ETAT : ce qui suppose une maîtrise des charges, en même temps que l'amélioration des conditions de travail et d'opération de ses cadres et agents, pour remplir efficacement et sans coût pour le partenaire, ses engagements contractuels et sa mission de gestionnaire des participations.

Monsieur le Ministre

Messieurs les membres du Conseil d'Administration

Chers collègues, partenaires et invités,

L'exercice des droits de transport et des droits de commercialisation de l'Etat tels que reconnu par le Code Minier en vigueur est le dernier chantier ouvert par la SOGUIPAMI. Il reste à le développer et à l'achever par des négociations sur le mode d'exercice de ces droits avec des compromis possibles pour les 5 premières années, en raison de la double faiblesse en capacité d'exercice par l'Etat du droit de transport et en fragilité des sociétés qui entrent en phase de production dans cette décennie. Ceci est plus évident pour les droits de transport que pour les droits de commercialisation que la SOGUIPAMI peut exercer dès maintenant, après l'exercice concluant avec la CBG qui, à date est la seule société minière se pliant partiellement à ce droit.

Pourtant, le potentiel mobilisable sur ces droits, rien que sur la bauxite, serait de 70 millions de \$US par an en 2020 et de 110 millions de \$US par an à l'horizon 2025.

Que dire de l'or et dans un avenir proche du minerai de fer, du diamant et des autres ressources dont aucune n'échappe au droit de commercialisation ?

C'est dire que la SOGUIPAMI, en phase avec l'économie réelle, est loin d'exploiter tout son potentiel de mobilisation de ressources internes, légales et contractuelles qui, dans le scénario le plus conservateur, sans tenir compte de l'effet multiplicateur sur les ressources financières que devraient avoir les négociations commerciales actuellement en cours sur les blocs bauxitiques de BOFFA SANTOU – HOUDA, présidées par la SOGUIPAMI sur décision de la tutelle, et les 4 blocs du SIMANDOU, présidées par le Ministère des Mines et de la Géologie, **la SOGUIPAMI**, disons nous, engrangerait 120 millions de dollars US par an sans effet sur les taxes, impôts, dividendes et la distribution des revenus aux employés et aux communautés.

Il serait faux de conclure que cette performance financière résoudrait tous les problèmes de développement du pays qui se joue plus stratégiquement dans l'Education civique, cognitive, technique, technologique et culturelle, dans la santé et dans la sécurité dont les gages restent l'emploi maximal pour la population active. Souffrez néanmoins que le domaine qui nous réunit aujourd'hui celui du Patrimoine minier offre des perspectives financières et des investissements dans les infrastructures minières (ports fluviaux, routes minières avec ouvrages de franchissement, chemin de fer, port en eau profonde, Mine et zone industrielle, travaux de recherche basés sur une banque de données à l'échelle 1/100 millièm...) qui seront d'un précieux apport pour l'Etat pour faire face à ces enjeux.

Monsieur le Ministre,

Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

Chers collègues, partenaires et invités,

La Guinée, de nouveau producteur d'alumine en 2020 et producteur d'Aluminium en 2023, pour le bien-être de ses populations, ça sera l'accomplissement du rêve des pères de l'indépendance et de tous les progressistes qui ont accompagné l'éclosion et le développement de la République de Guinée, même si nombre de ses filles et fils parmi les plus méritants ont été victime de la bipolarité définissant l'axe de pensée dans son histoire récente.

Aujourd'hui cette bipolarité est dépassée : la Guinée est à Tous et pour Tous. Nous devons dépasser les clivages et élever le curseur à ce qui est bon pour la GUINEE. La satisfaction des besoins énergétiques grâce à la réalisation des barrages de KALETA, SOUAPITI en cours et bientôt Amaria et Cogon, des besoins de connexion et d'échange avec le reste du monde grâce au maillage de la fibre optique auront un effet direct sur les performances du secteur minier et sur l'atténuation de ses impacts négatifs.

Monsieur le Ministre

Messieurs les membres du Conseil d'Administration

Chers collègues, partenaires et invités,

En plus de l'amélioration du bien-être de ses populations, la Guinée sera en capacité de produire une bauxite plus propre et plus respectueuse de l'environnement. La SOGUIPAMI a lancé le concept du GREEN THRICE ou TRIPLE VERT pour marquer son engagement à promouvoir une bauxite, une alumine et plus tard de l'aluminium produit dans le respect des normes environnementales et sociales.

Avant 2020, la SOGUIPAMI devrait pouvoir exploiter sa première mine de bauxite après une montée en puissance de sa structure BAUX PRO. Elle donnerait alors l'exemple de l'investisseur respectueux des normes environnementales et sociales dans ce domaine.

Monsieur le Ministre

Messieurs les membres du Conseil d'Administration

Chers collègues, partenaires et invités,

Que Dire du projet SIMFER ? AUREVOIR RIO TINTO qui a noyé dans sa « rivière rouge » tous les espoirs de 2 générations de Guinéens, celles de la deuxième et de la troisième république. Nous devons tirer la leçon essentielle que le gage des droits miniers concédés par l'Etat est la réalisation des engagements conventionnels ou le paiement des pénalités en cas de défaillance engageant ceux qui prennent ce risque dans un processus de retrait. **L'attrait que constituent les performances de la société en dehors de la Guinée ne doit plus nous éblouir. Il est certain qu'aucun des Guinéens ayant favorisé l'entrée de ce géant minier en Guinée ne se doutait qu'il faisait entrer le Loup dans la bergerie.** Sans entrer dans les secrets des négociations que conduit avec dextérité le Ministère des Mines et de la Géologie, **il reste à espérer que CHINALCO, plus grand actionnaire de RIO TINTO ne sera pas le Cheval de TROIE** qui va parachever le gel du SIMANDOU.

Pour les Minéraux lourds, la SOGUIPAMI est actuellement en partenariat avec la société ATRADECO pour le développement des permis de sable noir attribué à sa filiale Mineral Sand Consultants, avec laquelle, un projet d'exploration régionale ambitieux est en cours d'exécution.

Il sera injuste de ne pas souligner le partenariat technique avec la société guinéenne, appartenant à 100% à des Guinéens, CAMEN RESSOURCES qui, en plus de ses performances sur les différents théâtres d'opération est d'un précieux apport en matière de conseil dans les négociations menées par le Ministère des Mines et de la Géologie.

Monsieur le Ministre

Par l'apport de tous, la SOGUIPAMI est devenue une entreprise mondialisée, non pas qu'elle détienne des filiales à travers le monde, mais elle traite avec les investisseurs guinéens et étrangers ainsi que des institutions d'Australie, de Chine, de Russie, du Kazastan, de France, d'Allemagne, de Hollande, du Maroc et de la France, de Belgique, du Nigéria, de Côte d'Ivoire, sans discrimination et en alignement avec nos intérêts stratégiques.

Nous devons prendre conscience de cette ouverture de la Guinée qui certes n'est pas nouvelle dans les intentions, mais sa concrétisation est maintenant effective. La Guinée est en phase de gagner son pari. Ce gain est cependant fragile et une fois de plus, n'oublions pas que c'est l'arrêt de la production en Indonésie et en Malaisie qui a rendu possible l'explosion de la production guinéenne.

Un effet direct et immédiat sur l'implantation de raffineries d'alumine et de fonderies d'aluminium est un raccourci théoriquement logique mais plus complexe dans la mise en œuvre : le plus grand producteur et consommateur mondial, la Chine, se suffisant à plus de 90%.

Malgré cette étroitesse du marché deux (2) partenaires de la SOGUIPAMI ont l'ambition de réaliser directement des raffineries d'alumine : la SBG filiale du groupe allemand GMBH, spécialiste dans la production des composantes « aluminium » des véhicules de transport et la société TBEA acteur clé de la gestion de la transition énergétique en Chine.

En dehors des facteurs du marché que la Guinée ne contrôle pas, la clef de la réussite de ces projets réside avant tout sur un climat social et politique apaisé, basé sur la prise en compte des revendications des populations de cette zone minière stratégique pour la Guinée.

Au sein de la SOGUIPAMI la clef réside dans :

- le management responsable et l'amélioration sans cesse de la qualité de la prestation dans l'exécution des engagements vis-à-vis des partenaires ;
- L'appui sans faille du Ministère des Mines et de la Géologie ;
- La culture d'entreprise avec les agents et cadres de la SOGUIPAMI dont chacun est un maillon fort de la politique de la direction ;
- La sensibilisation des autorités au plus haut niveau sur la fragilité de cette situation vertueuse : toute décision prise concernant la SOGUIPAMI aura un impact sur ces perspectives développées par les acteurs du marché.

Monsieur le Ministre,

Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

Chers collègues, partenaires et invités,

Il serait prétentieux de croire que tout cela serait possible sans

- La bienveillance du chef de l'Etat et de son Gouvernement qui ont créé cet environnement global qui a fluidifié l'opérationnalisation des projets miniers et d'infrastructures ;
- L'appui et les orientations du Conseil d'administration que nous tenons ici à remercier ;
- La confiance des investisseurs et ceux des promoteurs d'infrastructures qui vont révolutionner le secteur en le rendant plus attractif et rentable le minerai guinéen ; soyez tous en remercié ;
- L'engagement et la disponibilité de l'équipe modeste mais efficace de la SOGUIPAMI et de son partenaire technique CAMEN RESSOURCES. Je vous souhaite bonne chance

et vous confie tous à mon successeur, M. Mamady FOFANA dont l'expérience et les ambitions ont certainement motivé sa nomination. De tout cœur je lui souhaite bonne chance et succès. Je vous le confie aussi.

Aux nombreuses personnalités ressources qui m'ont aidé dans cette tâche je dis merci avec un cachet spécial à M. Claude Lorcy.

Enfin je remercie ma famille, mes défunts parents, mon épouse Kadjatou et mes enfants qui m'ont accompagné dans cette course de fonds qu'il reviendra à l'histoire d'apprécier.

QUE DIEU PROTEGE LA GUINEE

QUE DIEU PROTEGE LA SOGUIPAMI

QUE DIEU NOUS PROTEGE TOUS DANS UNE GUINEE LIBRE PROSPERE ET UNIE.

JE VOUS REMERCIE.